

Compte-rendu du conseil de cycle 1 et 2 du 13 novembre 2008

ordre du jour:

- préparation du conseil d'école du 14 novembre
- le point sur les 108 heures (feuilles réglementaires)
- l'utilisation du site pour les conseils de cycles
- l'informatique à l'école
- les évaluations communes
- le point sur l'organisation pratique de l'aide personnalisée

Préparation du conseil d'école:

- nous faisons sur les présences réglementaires du conseil d'école ainsi que les volontaires en fonction des 3 conseils prévus

1° conseil	2° conseil	3° conseil
3 maîtres de français 1 maître d'arabe	4 maîtres de français	3 maîtres de français 1 maître d'arabe

Avec le conseil d'école extraordinaire de début d'année, seuls quelques enseignants n'auront pas ne seront pas représentants pour le conseil d'école.

- mise en route du règlement intérieur (distribué dans les casiers). Ceci constitue une ébauche qui sera validé en conseil d'école.

Une proposition concernant les horaires du mercredi sera proposée:

Les horaires des cycle 1 et 2 seront calqués sur ceux des cycles 3 le mercredi matin (8h15-12h15). Toutes les ½ heures supplémentaires (23 ½ heures + la ½ heure du ministre = 24 ½ heures) seront regroupé en mercredis libérés plus faciles à gérer pour tous le monde = 3 mercredis libérés piles donc 1 par trimestre plutôt en fin de trimestre (plus fatigués ??). Une proposition du conseil des maîtres sera proposée à l'inspecteur.

Les collègues votant, la proposition des mercredis libérés l'emporte 8 contre 7 avec 7 abstentions. Les collègues du cycle 1 et 2 voteront donc pour la proposition au conseil d'école.

Des collègues notent quand même que la semaine de 26h est particulièrement longue pour les plus jeunes.

Aujourd'hui, les horaires généraux ne seront sans doute pas remis en cause, entraînant trop de modifications horaires. Cependant le découpage 3,5-2,5 sur la journée ne satisfait ni les enseignants (périodes trop courtes), ni les parents pour des raisons de créneaux avec PMF. Donc nous devons réfléchir cette année sur une façon de placer l'aide individualisée d'une autre manière dans la semaine pour éviter le 3,5-2,5 et revenir au 4-2 à la rentrée 2009. Ce sera le point principal du second conseil d'école qui permettra d'argumenter au conseil d'établissement un changement pour septembre 2009.

Quelques propositions existent déjà:

- placer l'aide en début de matinée le mercredi matin et en fin de matinée
- faire une année de journée continue etc...

Concernant les projets, chaque enseignant représentant doit aller voir ses collègues pour voir ce qu'il en est vraiment de l'état des projets pour les présenter au conseil. Un document de synthèse du projet d'école est en court d'élaboration et sera complété avec les projets de l'année.

Les autres points ne semblent pas poser de problème.

Le point sur les 108 heures:

Les 2 directeurs ont préparé une fiche réglementaire générale concernant les domaines 1 et 2 (casiers et boîtes e-mail). Le domaine 1 (60h d'aide personnalisée) est entièrement rempli, le domaine 2 (24 h de travail en équipe, relation avec les familles, gestion PPS) est presque rempli (18h de conseil de cycle + 2 heures de réunion de rentrée parents) restent 4h à prendre sur tous les thèmes prévus (et ils sont nombreux). Chaque enseignant remplira sa fiche pour la tenir à disposition de l'inspecteur. Les collègues en formation d'anglais veulent savoir si ils peuvent intégrer des heures de formation « informelles » dans ces domaines. Il est noté que rien n'est noté concernant le domaine 3 : les animations pédagogiques

L'utilisation du site:

Une partie du site de l'école est accessible par les enseignants en s'identifiant. Tous les documents administratifs (note de service etc...) y sont disponibles, les compte-rendus de réunion et de conseils exceptées les équipes éducatives. Les collègues m'ayant transmis des documents papier peuvent-ils me les envoyer en courrier électronique.

L'informatique à l'école

Pour apprendre à gérer le site et les principes de base de l'ordinateur, M. TRAN et M. LECONTE, responsables TICE de l'école proposent des permanences le midi afin de mettre d'acquérir les compétences de base pour être autonomes vis à vis des nouvelles technologies. Le planning sera disponibles en salle des profs et sur les gazettes. Les salles info devraient être finalisées d'ici le début de la semaine prochaine.

Les évaluations communes:

les livrets seront livrables le 9 décembre. Les maternelles demandent de ne transmettre le livret que 2 fois dans l'année (fev et juin). En contre-partie, le directeur demande que ce livret soit expliqué aux parents car c'est souvent le premier livret qu'ils reçoivent et sont assez perdus.

Un nouveau livret est annoncé pour le 2nd trimestre. Il sera national. Pour l'instant, nous gardons ceux qui sont en service. On peut rajouter des feuilles. Les maîtres d'arabe demandent un portfolio des langues spécifique à l'arabe, car la mise en place des groupes de compétences rend difficile la mise à jour des livrets pour eux.

Pour les GS – CP, le travail mis en place pour les évaluations communes doit amener à la constitution **d'un tronc commun d'évaluations**. C'est en aucun cas exhaustif, ni suffisant. Ces évaluations permettent de faire un point général sur des pré-requis lecture-écriture-temps-espace identique pour tous les enfants d'un même niveau, qui nous aiderons pour la mise en place des groupes d'aide personnalisée de la 2nd période. Il y aura un livret GS et un autre CP. L'idée est d'utiliser aussi ces évaluations pour remplir les livrets. Anne-Marie peut aussi aider en cas de passage individuel.

Echéancier:

- fin novembre on passe les évaluations retenues avec les modifs (8 à 10 pour chaque niveaux).
- Les collègues peuvent utiliser les heures libérées d'arabe à rendre pour s'aider à passer les évaluations.

Un tableau récapitulatif sous excel sera préparé et à disposition pour votre classe.

Le point sur l'organisation matérielle de l'aide personnalisée:

Nous devons faire un point précis sur les enfants pris en charge (jour-atelier-enseignant-lieux), avec les changements enregistrés, le début des clubs et tous les collègues doivent nous faire le point précis des absents et présents durant ce moment. Un peu trop de flou a été noté à ce moment avec toutes conséquences de responsabilité que cela engendre.

S.GIBERT